

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS			
Nord et Haut-Rhône	3 mois, 22.00	6 mois, 40.00	1 an, 75.00
Autres départements	» 25.00	» 48.00	» 90.00
Belgique	» 35.00	» 70.00	» 140.00
Union Postale: Tarif	» 50.00	» 100.00	» 200.00
Tarif B...			

ANNONCES		ROUBAIX	
REDACTION	.....	63 & 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 19.06. Inter. 6.	
		TOURCOING	..... 33, rue Caron, Tél. 37.
		LILLE	..... 5, rue Faidherbe, Tél. 67.07.
		PARIS	..... 13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.
			CHEQUES POSTAUX: 87 LILLE

**Nouvelle VENTE PUBLICITAIRE**  
**Au Soldeur**  
 33, Rue Pierre-Motte, 33  
**NOUVEAUX ARTICLES**  
**NOUVEAUX PRIX**  
 Cadeaux et Jouets de Noël  
 aux 1.200 premiers clients

**TOUX REBELLES**  
 Rhumes - Catarrhes,  
 Bronchites - Inflammations  
 guéries par l'action  
 locale ou combinée de  
**SIROP BERTON**  
 Spécialité  
 Le flacon 1.50 et des  
**Capules BERTON**  
 N°s Balsamiques  
 La boîte: 0.50  
 Pharmacie du Progrès  
 163, Grand-Rue, 163  
**ROUBAIX**

## BILLET PARISIEN

# L'engrenage

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 20 DÉCEMBRE (MINUIT).  
 La Chambre a fermé ses portes. La Commission d'enquête chargée de tirer au clair l'affaire Oustric a et toutes les autres « continues de séjour. A vrai dire, l'enquête parlementaire en arrive à sa phase la plus intéressante; les acteurs de la tragi-comédie que constitue le scandale Oustric sont maintenant poussés devant la scène. Ils sont confrontés et il leur est désormais difficile d'échapper à leurs responsabilités.  
 Ainsi donc, voici une Commission parlementaire qui enquête réellement au lieu d'étouffer. Le fait est assez rare pour qu'il soit remarqué. Pour une fois, les enquêteurs ont été judicieusement choisis et ils ont nommé comme président M. Louis Marin qui n'est pas un homme à se laisser imposer des « vérités » officielles. D'autre part, figurent dans la Commission des hommes comme MM. Mandel et Renaudel, qui prennent leur tâche à cœur et se révèlent de redoutables juges d'instruction.  
 Dans ces conditions, on peut croire que la Commission poursuivra ses travaux sans se laisser détourner de ses devoirs. La confrontation à laquelle elle a procédé aujourd'hui entre M. Raoul Péret et M. Moret, gouverneur de la Banque de France, n'a pas été précisément favorable à l'ancien garde des Sceaux qui a bien demandé à M. Moret, à l'époque directeur du mouvement général des fonds, un rapport de complaisance pour l'introduction sur le marché français d'une valeur étrangère. Les dépositions de MM. René Bernard et Rebouas d'Azcona sont également défaites à bien des égards. Mais il ne s'agit encore que de l'introduction en France des valeurs Sina Viscosa. De nouvelles surprises nous attendent lorsque les enquêteurs s'occuperont des autres aspects de l'affaire Oustric. Au mois de janvier, ils mettront le nez dans d'autres affaires financières et on peut croire qu'ils mettront au service de la vérité le même zèle que celui dont ils sont parvenus à jeter la lumière sur le scandale Oustric. Tout cela ramènera de nouveaux scandales, petits et grands.  
 On comprend que certains enquêteurs soient inquiets. On assiste à un spectacle curieux: les mêmes enquêteurs qui ont été accusés d'avoir été trop indulgents à l'égard de M. Moret, à l'époque où ils étaient eux-mêmes membres de la Commission d'enquête, se trouvent maintenant à la tête de la Commission d'enquête et ils ont l'air de vouloir être plus sévères à l'égard de M. Moret.  
 On se demande si les enquêteurs ont le droit de se comporter ainsi. Ils ont le droit de rechercher la vérité, mais ils n'ont pas le droit de se comporter comme des juges. Ils ne sont que des enquêteurs. Ils ne doivent pas se laisser entraîner par leurs préjugés. Ils doivent rester impartiaux et équitables. Ils doivent chercher à élucider les faits et à rendre compte de leur enquête.  
 R...

## Le « Père Noël » recommande les jouets français



La procession des Pères Noëls faisant, dans les rues de Paris, de la propagande en faveur des jouets français. (W.W.P.)

## L'audition contradictoire de MM. Péret et Moret à la Commission d'enquête

Paris, 20 décembre. — L'audition contradictoire de M. Péret et de M. Moret, qui a eu lieu ce matin à la Commission parlementaire d'enquête, n'a fait que confirmer d'une façon générale, leurs premières déclarations.  
 Le double interrogatoire a porté d'abord sur les circonstances dans lesquelles avait été rédigé, le 23 juin 1926, au matin, le rapport de M. Moret qui précède la signature de l'arrêté autorisant la cotation de la Sina Viscosa.  
 M. Raoul Péret n'a pas varié dans ses déclarations. Il a répété qu'il avait prié le directeur du mouvement général des fonds de lui fournir un rapport favorable en tenant compte à la fois des renseignements reçus des ministères des Affaires étrangères et du Commerce et de la lettre qu'avait apportée, le matin, M. Gaston Vidal et mentionnant les apaisements réclamés par le ministère des Finances.  
 M. Moret est resté, lui aussi, sur ses positions. Il a rappelé qu'il avait toujours battu l'opinion d'introduire sur le marché français toutes les valeurs étrangères, en regard à la crise du franc.  
 Il a affirmé de nouveau qu'il avait reçu du ministre l'ordre de lui établir un rapport permettant de signer l'autorisation.  
 L'ancien directeur du mouvement des fonds a signalé que, dans ce rapport, il avait seulement fait valoir les arguments pour et contre l'introduction de la valeur italienne et qu'il avait, en outre, changé la formule de conclusion, laissant le ministre prendre la responsabilité de la signature de l'arrêté. M. Moret a fait remarquer que c'était la première et seule fois qu'il avait eu recours à cette formule.  
 M. Raoul Péret a, de son côté, précisé que, comme ministre des Finances, il n'avait donné aucune autorisation de cotation autre que celle de la Sina Viscosa.  
 La Commission a, en outre, interrogé M. Raoul Péret et M. Moret sur les circonstances dans lesquelles était parvenue au ministère des Finances la lettre de M. Oustric, le 23 juin au matin. M. Raoul Péret a cru se rappeler que cette lettre fut remise par M. Gaston Vidal à quelqu'un de son Cabinet.  
 Quant à la visite que M. René Bernard avait faite au ministère des Finances après le 21 mai, c'est-à-dire au cours du congrès de l'ambassadeur à Rome, M. Raoul Péret s'est rappelé avoir reçu ce dernier en son bureau en compagnie de M. Gaston Vidal. Il a même précisé l'emplacement de ses visiteurs.  
 La Commission a décidé d'entendre contradictoirement ce sujet M. Raoul Péret et M. René Bernard qui n'a pas gardé un souvenir aussi net de cette entrevue à laquelle, selon lui, M. Gaston Vidal n'assistait pas.  
 M. Raoul Péret a protesté plusieurs fois contre les suspensions dont il avait été l'objet. Il a fait remarquer qu'il avait pu montrer trop de hâte à régler l'affaire de l'introduction de la valeur italienne, qu'il avait pu faire une erreur, mais il a affirmé sur l'honneur qu'il n'a aucun moment ni ne s'était prêt à une opération qui pouvait lui être reprochée.  
 On prévoit encore les auditions de MM. Bonnefont-Craponne, Gaston Vidal, Jacques Duboin et Oustric sur l'affaire de la Sina Viscosa. La Commission compte avoir épuisé ces auditions vers le 27 décembre.  
 Elle reprendra ensuite ses travaux le 5 janvier et entreprendra l'examen de divers autres dossiers de la banque Oustric.

## Les nouveaux ministres probables

Paris, 20 décembre. — La rentrée des Chambres aura lieu, selon la constitution, le 13 janvier prochain.  
 D'ici là, M. Steeg devra pourvoir au remplacement du ministre et des sous-secrétaires d'Etat démissionnaires.  
 La question n'a pas encore été envisagée de façon précise, et elle ne sera officiellement résolue qu'au cours du plus prochain Conseil des ministres, dont la date n'est pas encore fixée.  
 Cependant, dans les couloirs de la Chambre, on paraissait considérer hier comme probable la nomination de M. Dormann, député de Seine-et-Oise, inséré à la gauche radicale, grand mutilé de guerre, comme ministre des Pensions.  
 M. de Chappedelaine, membre du même groupe, rapporteur général du budget depuis de longues années, paraît devoir succéder à M. Baréty, comme sous-secrétaire d'Etat aux Finances.  
 D'après certains, M. Jacques Stern, républicain de gauche, rapporteur du budget de la marine, serait nommé sous-secrétaire d'Etat à la Marine.  
 M. Georges Leygues reste à l'Intérieur.  
 Nous croyons pouvoir démentir le bruit qui avait couru dans les couloirs de la Chambre, selon lequel un échange de portefeuille devait avoir lieu entre MM. Georges Leygues, ministre de l'Intérieur, et Albert Sarraut, ministre de la Marine.  
 M. Henry Chéron quitte l'Union Républicaine.  
 Le vote de l'Union républicaine du Sénat a voté hier un ordre du jour déclarant, on s'en souvient :  
 « Le groupe, fidèle à son invariable politique et confirmant ses résolutions antérieures, déclare qu'il ne peut soutenir un gouvernement qui accepte de vivre avec un parti dont le programme est également dangereux pour les intérêts de la France à l'extérieur et à l'intérieur. »  
 Dès qu'il a eu connaissance de cet ordre du jour, M. Henry Chéron a fait parvenir à M. Antony Ratier, président, sa démission de membre du groupe.

## Le monument Mangin, à Paris

Paris, 20 décembre. — La Commission du monument Mangin, réunie sous la présidence du général Gouraud, à l'atelier du sculpteur Maxime Real del Sarte, a accepté, d'accord avec la Commission des Beaux-Arts de la ville de Paris, le projet définitif du monument qui sera élevé place Saint-François-Xavier, au vainqueur de Verdun.  
 L'aviateur Franco et ses compagnons vont quitter le Portugal.  
 Lisbonne, 20 décembre. — L'aviateur Franco et ses amis, ayant sollicité l'autorisation de partir pour l'étranger, le gouvernement leur a accordé.

## Une déposition imprévue de M. Robenne d'Azcona

En fin de séance, M. Robenne d'Azcona est venu faire à la Commission une déposition spontanée. Il a déclaré, en proie à une vive émotion, que contrairement à sa version d'hier, il avait seulement remis 20.000 francs à M. Gaston Vidal et gardé le reste de la somme pour lui. En terminant, M. Robenne a ajouté « que ce procédé était d'un usage courant en matière de distribution de publicité » et il a achevé cette déposition par cette citation d'Ovide: « Tant que tu seras riche, tu compteras de nombreux amis. Lorsque les temps seront assombri, tu te trouveras seul. »  
 Une mise au point à propos de M. Robenne.  
 M. Albert Arrault, directeur-propriétaire de la « Dépêche du Centre », nous prie de faire savoir que c'est à tort que M. Robenne a été désigné, par certains journaux, comme directeur de la « Dépêche ». M. Robenne a occupé, à Tours, les fonctions de rédacteur en chef, jusqu'en 1912. Il s'est ensuite retiré à Paris où il a continué d'assurer le service de rédaction de l'éditorial, tout en s'occupant de différentes affaires complètement étrangères au journal.

## Le cent-cinquantième anniversaire des Établissements industriels Lorthois de Tourcoing

### UN HOMMAGE UNANIME DES POUVOIRS PUBLICS ET DES PERSONNALITÉS OFFICIELLES

La journée d'hier a marqué une belle date dans les annales de notre industrie régionale. Les Maisons Lorthois frères et Lorthois-Leurent et fils fêtaient le 150<sup>e</sup> anniversaire de leur fondation. Mais à travers ces deux grandes Maisons, c'était toute l'industrie de nos deux cités laborieuses qui se trouvait être à l'honneur. Car, n'est-il pas vrai, ce sont les mêmes vertus profondes et le travail à la primauté qui sont à la base de la prodigieuse extension de nos deux centres industriels universellement connus.  
 Les qualités, propres à la rare septentrionale, ont fait la force des établissements Lorthois comme celle de nos grands capitaines d'industrie et de leurs entreprises; force telle qu'elle a défié les siècles, franchi victorieusement les plus dangereux obstacles et qu'au lendemain de la guerre elle a permis à ces mêmes industries de recréer de leurs cendres, plus ardentes que jamais.  
 La messe d'actions de grâces...  
 Devant un grand concours de monde appartenant à toutes les organisations officielles ou personnelles présentes et ensuite évoquer la longue lignée d'industriels qui a permis à la maison d'atteindre son 150<sup>e</sup> anniversaire. Après avoir rendu aux ancêtres, aux premiers fondateurs, dont nous avons récemment exposé la généalogie dans nos colonnes, un devoir de filial et affectueux hommage, M. Louis Lorthois insiste plus particulièrement sur les rôles respectifs de MM. Floris Lorthois-Motte et Jules Lorthois-Leurent, fondateurs des deux maisons jumelles. Le chef des Établissements Lorthois frères, en termes émus, retracera les grandes lignes de conduite dont aucun représentant du nom n'a voulu s'écarter: amour du travail, amour de la vie dans ce qu'elle a de plus simple et de plus noble; la vie de famille. Le grand industriel en vient ensuite à examiner la crise mondiale actuelle qui se traduit dans le textile par une production trop excessive et dont les causes remontent à l'absence de débouchés, au protectionnisme, au chômage intensifié à l'étranger, à la fermeture de certains marchés extérieurs, etc., ce qui explique que peut-être trop de fabriques travaillent pour le stock et que sans doute pour un temps aux limites imprécises, le commerce textile devra se contenter du marché intérieur.  
 En regard de cette situation, un devoir s'impose: régulariser cette production et le moyen le plus efficace est même temps que le plus



M. ROBERT LORTHOIS, M<sup>me</sup> JULES LORTHOIS-FRANÇOIS et M. LOUIS LORTHOIS entourés des membres de leur famille. (Photo J. de Bz.)

## LA MESSE D'ACTION DE GRÂCES

industrielles de la région, à 10 h. 30, en l'église Saint-Christophe, une messe d'actions de grâces était célébrée par M. le chanoine Cousin. Le distingué doyen de la paroisse rappela en chaire la grande épopée du travail incessant qui a chanté dans l'âme des ancêtres et des descendants de la famille Lorthois.  
 Les représentants des deux Maisons Lorthois frères et Lorthois-Leurent avaient pris place de chaque côté du chœur où l'on remarquait la présence de Mgr Régent, aumônier militaire; MM. les chanoines Pillie, directeur de l'Institut Technique de Roubaix; Piettre, directeur de l'École Industrielle et Commerciale de Tourcoing; Monquet, Malanque, etc...

## LE BANQUET

Un banquet de trois cents couverts réunissait, dans la grande salle du Cercle Saint-Joseph, les invités des deux familles.  
 Autour de M. Langeron, préfet du Nord, qui présidait, avaient pris place M<sup>me</sup> Jules Lorthois-Françoise; M<sup>me</sup> François Lorthois; M<sup>me</sup> Louis Watine-Lorthois; M. Louis Lorthois-Herbaux, Robert Lorthois René Lorthois-Lanoy; de la Condamine, conseiller du commerce extérieur; Oge, représentant le ministre du Commerce; Georges Motte, président de la Chambre de Commerce de Roubaix; Joire, président de la Chambre de Commerce de Tourcoing; Eugène Motte, ancien député-maire de Roubaix; Eugène Mathon, président du Syndicat des fabricants de tissus; Toulemonde, président du Tribunal de Commerce de Roubaix; Paul Mulliez, Louis Watine, Domez, H. Masquillier; M<sup>me</sup> Reboux, directrice du Journal de Roubaix, etc...

## M. Eugène Motte adresse de paternels conseils à la génération nouvelle

M. Eugène Motte, l'ancien député-maire de Roubaix, n'a rien perdu de sa popularité et elle s'explique facilement, tant la parole est ici imagée et variée, lancée sur un ton bonhomme et familier, tantôt ironique, tantôt profond et empreint de la plus poignante émotion.  
 M. Eugène Motte fait revivre devant les convives amusés l'histoire de ses relations avec trois généraux de Lorthois: René Lorthois, Jules Lorthois et de son neveu Jules Lorthois. L'orateur est en communauté d'idées avec tous pour saluer le développement d'une maison qui a su triompher de tous les obstacles et a connu des moments d'heur et de malheur, mais, ajoute son docteur car dans d'autres branches peuvent l'attendre les pires mécomptes. Puis dans des périodes saisissantes, marquées au coin du plus sûr bon sens et rehaussées parfois d'expressions où la force le dispute à la justesse, M. Eugène Motte termine en définitive que si toute peine mérite salaire, car tout reste « collé à la peau » l'argent gagné à la sueur et à la peine, il semblait bien que depuis deux ans et demi s'échappait fortement pour l'industriel la rémunération loyale due à la production.  
 De longs applaudissements saluèrent la péroraison de ce discours au cours duquel M. Eugène Motte, comme de coutume, avait plus d'une fois enthousiasmé ses auditeurs.  
 M. Jules Joire, président de la Chambre de Commerce de Tourcoing apporte le tribut d'admiration qui convient à la maison Lorthois, symbole de la grande vitalité laborieuse de Tourcoing.  
 M. Georges Motte, président de la Chambre

## Le centenaire de Bolivar à Madrid

Madrid, 20 décembre. — Le centenaire de la mort de Simón Bolívar, le Washington de l'Amérique du Sud, a eu lieu en présence du souverain. A l'église San Francisco el Grande, fut célébré un service funèbre à la mémoire du libérateur de l'Amérique latine. (W.W.P.)

## AU CONSEIL DE L'ORDRE DE LA LÉGIION D'HONNEUR



LE GÉNÉRAL DEBÉNY qui a été désigné comme membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur en remplacement du général Berdoulat, décédé. (W.W.P.)

## UN NOUVEAU FEUILLETON DE MAX DU VEUZIT

Fauteur de « MON MARI »

NOUS COMMENCERONS DIMANCHE PROCHAIN 28 DÉCEMBRE LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU FEUILLETON

### PETITE COMTESSE

PAR MAX DU VEUZIT

l'un de nos romanciers les plus émouvants, les plus spirituels et les plus aimés du public, l'auteur de « Mon Mari » publié par le « Journal de Roubaix » en 1927; de « La Châtaigneraie », de « La Jeannette », de « L'Automate », publiés par notre hebdomadaire illustré « Le Dimanche de Roubaix-Tourcoing », œuvres qui, toutes, ont obtenu un si brillant succès.

La reine Marie de Roumanie et la princesse Elisabeth ont été dépeintes par un tableau spécial, exposé à Roubaix.

## Les marchés italiens Giardini et Cavaglia n'ont pas été arrêtés

Rome, 20 décembre. — L'Agence Stefani communique la note suivante: « La nouvelle publiée à l'étranger concernant l'arrestation des marchés italiens Giardini et Cavaglia est non seulement dénuée de tout fondement, mais elle est aussi tendancieuse et ridicule. »